

Peste



Mise à jour
14/11/2024

Autres dénominations
Yersinia Pestis

Informations relatives à
Cabinets et polycliniques / Médical

Epidémiologie

Agent infectieux

Yersinia pestis

Réservoir

Rongeurs (la peste est endémique en ex-Union Soviétique, dans certains pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique)

Mode de transmission



Par contact direct avec des animaux infectés, éventuellement par morsure ou par gouttelettes



Par piqûre de puces infectées

Période d'incubation

- > Peste bubonique : 1 à 7 jours
 - > Peste pulmonaire : 1 à 4 jours
-

Durée d'infectiosité

- > Les puces infectées peuvent transmettre la maladie pendant des mois.
 - > Les patients ne sont plus infectieux 2 à 3 jours après le début du traitement
-

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

- > Peste cutanée (bubonique) :
 - > L'application des Précautions Standard est suffisante
 - > Peste pulmonaire:
 - > Mesures Additionnelles GOUTTELETTES
-

Placement

- > Peste pulmonaire
 - > Mise à l'écart dans l'attente de la consultation
 - > Si passage en salle d'attente, faire porter un masque au patient

- > Dans l'attente du transfert du patient en soins aigus, maintenir la porte de la salle de consultation fermée
-

Durée des mesures

- > Peste pulmonaire
 - > Jusqu'à 3 jours après le début du traitement
 - > Sans traitement 2 à 3 mois
-

Matériel de soins

- > Peste pulmonaire
 - > Privilégier le matériel à usage unique (UU)
 - > Prévoir un stock de matériel à UU pour 24h uniquement
 - > Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
-

Transport

- > Peste pulmonaire
 - > Port d'un masque de soins par le patient
 - > Literie et vêtements du résident propres
 - > Lors d'un transfert en cabinet médical ou à l'hôpital :
 - > Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates



Limiter les déplacements aux besoins essentiels

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Gants



Non indiqués en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection



Si peste pulmonaire:



Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat



Pas nécessaire pour un simple passage dans la chambre

Masque de soins



Peste pulmonaire



masque de soins dans la salle de consultation

Lunettes de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Mesures complémentaires

Vaccination pour le personnel impliqué dans la lutte contre la peste
Prophylaxie post-expositionnelle par doxycycline 100mg 2x7j pendant 7 jours pour le personnel ayant eu un contact non protégé avec un patient présentant une peste pulmonaire
Contacter la médecine du personnel

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins

-  Dispositifs médicaux a usage multiple: nettoyer et désinfecter après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque
 -  Vaisselle : filière habituelle
-

Lit et literie

-  Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre
 -  Si les patients sont porteurs de puces (ou suspects), il faut procéder à un traitement par un insecticide efficace.
 -  Les vêtements doivent être désinfectés ou éliminés
 -  lavage à 60° des vêtements, sous-vêtements, linge de lit
 -  mettre pendant 3 jours les effets personnels ne supportant pas une température de 60° dans un sac plastique fermé hermétiquement
 -  si matelas et couverture sans draps: désinfection du lit avec un insecticide en poudre ou spray
-

Déchets

Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal

Déclaration du médecin par téléphone dans les 2 heures
